

Missions du Comité international

- c) frais de transports,
- d) frais de surveillance et d'administration,
- e) frais divers.

7. Les indemnités accordées aux hospitalisés, comme argent de poche, leur sont versées par le C.G.H. Celui-ci en porte les montants sous chapitre spécial dans la comptabilité.

IV. Dispositions disciplinaires

1. Le régime pénal des hospitalisés est fixé par l'arrêté du Conseil fédéral du 6 août 1941.

2. L'exécution des peines disciplinaires est assurée par les commandants des secteurs et des sous-secteurs d'hospitalisation qui tiendront toujours compte de l'état de santé de l'hospitalisé en cause.

COMMANDEMENT DE L'ARMÉE

Le Commissaire fédéral

à l'internement et à l'hospitalisation :

(Lt. Col. HENRY)

Missions du Comité international de la Croix-Rouge

Egypte

*Visites de camps d'internés civils italiens,
faites par le Dr G. Vaucher*

Camps 1 et 2 (Tantah).

20 décembre 1941 et 19 janvier 1942.

Les internés italiens transférés à Tantah sont des hommes âgés ou malades, qui ne supportaient pas les conditions de vie sous des tentes, à Fayed. Il était donc particulièrement nécessaire qu'ils fussent installés d'une façon confortable. Dans l'ancien hôpital de Tantah, grand bâtiment composé uniquement d'un rez-de-chaussée et comprenant un pavillon central et deux pavillons latéraux, avec une grande cour, le camp 1 abrite quelques centaines d'internés. La nourriture y est satisfaisante ; cependant, il serait désirable qu'un petit supplément fût accordé pour permettre la préparation des régimes dont ont besoin les malades du tube digestif et du foie, les diabétiques et ceux qui sont atteints de maladies cardio-rénales ; la ration de pain est de 500 gr. Néanmoins, grâce à certains arrangements, les internés qui doivent suivre un régime reçoivent 700 grammes de lait par jour, au lieu de 200, et renoncent en échange à d'autres produits.

Il existe des installations de bains et deux chaudières, mais on manque de combustible. Or, comme les tourteaux coûtent L. Eg. 3.— la tonne,

Missions du Comité international

le crédit dont dispose l'homme de confiance ne lui permet pas cette dépense. En conséquence, le délégué du Comité international fera une démarche auprès des autorités et de la Puissance protectrice afin que les deux chaudières puissent fonctionner.

Les internés malades sont envoyés à l'hôpital gouvernemental de Tantah, dont l'installation est moderne.

Le camp 2 est installé dans la villa Rady, immeuble de quatre étages, précédé d'une cour où, dans une petite construction, se trouvent la cuisine et le réfectoire ainsi que les douches et la buanderie ; toutes ces installations sont satisfaisantes. Derrière le bâtiment principal, un espace clôturé, assez vaste, permet aux internés de prendre de l'exercice. Enfin le bâtiment principal comprend à chaque étage un hall entouré de chambres à coucher.

La nourriture est de bonne qualité.

Les internés n'ont pas reçu de vêtements. Or, ceux qu'ils ont apportés au moment de leur détention s'usant beaucoup, ils auraient grand besoin de pantalons, de flanelles ou chandails, et parfois de chaussures. Le délégué du Comité international s'entendra avec le représentant de la Puissance protectrice quant à ce qui pourrait, à ce sujet, être demandé à la Croix-Rouge italienne. Les autorités égyptiennes ayant envoyé des vêtements au camp de Fayed, peut-être sera-t-il aussi possible d'en obtenir pour Tantah ?

D'autre part, le chargé d'affaires de Suisse et le délégué du Comité international ayant signalé aux autorités égyptiennes certaines demandes des internés, il est probable notamment qu'une ou deux salles pourront être réservées à l'hôpital de Tantah, pour quelques internés malades qui y recevraient un traitement satisfaisant.

D'une façon générale, grâce à la bienveillance avec laquelle autorités britanniques et autorités égyptiennes ont tenu compte des remarques faites lors de l'installation du camp, la villa Rady remplit les conditions que l'on peut réclamer d'un lieu d'internement où se trouvent, avant tout, des gens âgés et malades.

*Camp de Mansourah
(internées civiles allemandes et italiennes)*

20 janvier 1942

Le camp, qui abrite une trentaine d'Italiennes et une vingtaine d'Allemandes, a déjà été visité le 24 octobre 1941 ; depuis cette époque, la situation générale est devenue tout à fait satisfaisante. Les internées sont logées, soit dans de grands dortoirs de 9 lits, soit dans des chambres plus petites de 1, 2, ou 4 lits. Un point qui avait fait l'objet de demandes instantes, à savoir que les internées reçoivent la visite de leurs familles, a été pris en considération. Une visite mensuelle a été autorisée dès novembre. Reste, alors, le cas des dames internées dont les parents sont

Missions du Comité international

également internés : à Fayed, Embabeh, Tantah ou à l'école allemande de Boulac. Une requête a été adressée à S. Exc. le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, pour que, de temps à autre, les dames internées qui se trouvent dans cette situation soient autorisées à visiter leurs parents, cela naturellement sous escorte. Le délégué du Comité international interviendra dans ce sens auprès des autorités égyptiennes, en accord avec les Légations des Puissances protectrices.

Les internées allemandes reçoivent de la Légation de Suède, L. Eg. 2,500 m/ms. par mois pour leurs petites dépenses et comme argent de poche.

Les internées italiennes qui n'ont pas de ressources, reçoivent L. Eg. 1.500 m/ms. par mois par l'intermédiaire de la Légation de Suisse. Quelques internées, d'origine allemande, mais devenues Egyptiennes, ou ayant acquis une autre nationalité par leur mariage, se disent démunies de ressources. S. Exc. le sous-secrétaire d'Etat, qui a visité tout récemment le camp, a promis de faire tenir des allocations à ces internées, pour le moins aux Egyptiennes.

Des paquets pour les internées allemandes ont été reçus de l'église protestante et de la Croix-Rouge allemande : huit internées ont reçu des livres. Il y a une bibliothèque dans le camp. Les internées s'occupent de tricot, de couture, de lavage de linge ; elles reçoivent les journaux du pays et peuvent se promener dans le jardin de l'ancienne école italienne où elles sont internées.

Dans l'ensemble, l'impression du camp est très satisfaisante. Un effort sérieux a été fait pour adoucir les rigueurs de l'internement dans le camp féminin de Mansourah.

Camp d'Embabeh.

13 et 26 janvier 1942.

Une partie des internés civils italiens avaient été transférés en automne 1940 de Fayed à Suez, car la Commission médicale anglo-égyptienne avait reconnu qu'ils n'étaient pas aptes à supporter la vie de camp, sous des tentes, dans le désert. Il s'agissait donc avant tout de civils âgés ou atteints de maladies chroniques. Malgré les nombreuses améliorations obtenues, la situation n'a jamais été vraiment satisfaisante dans les deux camps de Suez, où les installations, assez primitives, ne permettaient pas facilement de donner aux internés âgés ou malades, les soins et les régimes que réclamait leur état de santé.

Le transfert du camp fut donc réclamé par la Puissance protectrice avec l'appui du délégué du Comité international. Au cours de l'été 1941, il fut annoncé que les internés de Suez, originaires d'Alexandrie, seraient transférés dans un nouveau camp à Tantah, tandis que ceux

Missions du Comité international

qui étaient originaires du Caire ou du reste de l'Égypte, seraient placés dans un camp d'internement prévu aux environs du Caire.

Le camp de Tantah fut installé au cours de l'été et celui d'Embabeih, près du Caire, vers le milieu de décembre. Lors de la visite du délégué du Comité international, le 13 janvier 1942, ce dernier contenait plusieurs centaines d'internés civils.

Deux sections sont ouvertes, portant les n^{os} 2 et 3 ; quant à la section 1 elle est en cours d'organisation.

Dans la section 3 les internés sont logés sous des tentes militaires d'environ 5 mètres sur 6. Les uns ont pu se procurer des lits, à leurs frais, et les autres ont reçu des « cafas » (cages de nervures de palmiers sur lesquelles est placé, en guise de paille, un sac de fibres de palmiers). Les internés âgés et malades trouvent primitives ces conditions de logement, car les nuits ont été froides, ces dernières semaines, et la vie sous les tentes est pénible pour des gens qui ne sont pas habitués à la vie militaire. Il serait évidemment désirable que les internés fussent logés dans des baraquements. Pour leurs repas, les internés peuvent s'abriter dans une construction, en partie fermée, qui sera très convenable en été, mais qui, en hiver, par les jours froids, manquera de confort.

La section 2 comprend une centaine de civils, logés également sous des tentes. Le réfectoire est installé dans un immense studio fermé.

Au point de vue de la nourriture, les internés sont placés sous le régime des prisonniers de guerre et la ration de pain est d'environ 450 gr. Peu de fruits, une orange pour trois ou quatre personnes, très peu de légumes. L'ordinaire a été grandement amélioré, grâce à des pâtes et des légumes que leur envoie la Légation de Suisse, chargée de la protection des intérêts italiens.

Une petite baraque est en voie d'être aménagée comme lazaret pour les malades peu atteints ; une clinique spéciale pour le dentiste a été organisée.

Les internés désirent des livres et quelques jeux (boules, volley-ball), bien que la minorité seulement des internés soient d'âge et de santé à en profiter.

L'homme de confiance signale le fait que pendant que les internés étaient encore à Suez, une lettre du Comité international reçue à El-Ansary annonçait que deux colis de livres avaient été expédiés de Genève.

Le délégué du Comité international prendra contact avec la Puissance protectrice au sujet de l'amélioration des conditions du nouveau camp d'Embabeih. Les internés reconnaissent que les autorités du camp les traitent courtoisement et montrent la meilleure volonté à leur égard. Les difficultés existantes semblent provenir de ce que l'installation sous tente ne permet pas aux internés civils âgés ou malades de recevoir les soins que réclame leur situation spéciale.

Arabie séoudite

*Visites des camps de prisonniers de guerre et d'internés civils italiens
de Djeddah, faites par le Dr P. Descoedres*

Les prisonniers italiens de Djeddah, au nombre d'un millier environ, sont en partie des militaires et des marins provenant de trois bateaux de guerre coulés à proximité de la côte d'Arabie, et en partie des civils provenant d'Erythrée.

De plus, plusieurs dizaines de rescapés d'un quatrième bateau de guerre coulé près de Port-Soudan, arrivèrent à bord de petites embarcations quelques jours plus tard.

Les civils italiens, au nombre d'une centaine, sont arrivés d'Erythrée.

Du 4 au 28 avril 1941, tous les hommes furent internés dans une caserne dite « des Turcs » à l'extérieur des murs de Djeddah, dont les conditions étaient inadéquates à l'internement de sujets européens. Cependant, les travaux furent aussitôt entrepris par le Gouvernemet d'Arabie séoudite pour aménager deux petites îles se trouvant au large de Djeddah et tenant lieu, en temps ordinaire, de quarantaine pour les malades infectieux pouvant se trouver parmi les pèlerins de la Mecque.

Dès le 28 avril 1941, les internés italiens logèrent dans ces deux petites îles, à quelques kilomètres de Djeddah. Le climat y est certes bien meilleur que sur la côte ; la chaleur est beaucoup moins vive du fait du vent perpétuel soufflant sur la mer ; il y a beaucoup moins de mouches qu'en ville et une absence totale de moustiques.

Toutefois, il résulte d'une communication officielle du représentant du Gouvernement d'Arabie séoudite que tous les internés seront transférés prochainement dans une région de l'intérieur (probablement près de Taïf, à 1600 mètres d'altitude, séjour de villégiature pour les habitants de la Mecque et de Djeddah). Le climat y sera favorable, la chaleur moins intense que dans la plaine et surtout la région comporte davantage d'eau, ce qui signifie également plus de légumes et de fruits.

La première île, plus petite, mais dont les constructions sont mieux organisées, comporte quatre grands bâtiments avec une salle unique de 100 lits, quatre petits bâtiments pour les sous-officiers et un bâtiment pour les officiers. Un local est réservé à l'infirmerie ; enfin, comme bâtiments accessoires, l'on trouve la cuisine, un théâtre, les douches et les latrines.

La deuxième île contient six maisonnettes identiques, où habitent des officiers et sous-officiers. De plus, beaucoup d'internés habitent sous des tentes : 25 tentes abritent chacune de quatre à huit internés. Locaux accessoires : cuisine, théâtre, latrines et douches.

D'une façon tout à fait générale, les locaux sont très satisfaisants. Il est vrai que les fenêtres n'ont pas de vitres, mais sous ce climat, elles ne sont pas nécessaires et l'on a disposé, contre le vent, des volets de bois et des nattes de feuilles de palmiers.

Missions du Comité international

Tous les hommes ont confectionné des lits de fortune consistant en un cadre de bois, monté sur pieds, au sommier tressé de fibres de palmier. On leur a donné une couverture en mai 1941 et des matelas en juillet 1941. Certains d'entre eux ont pu acheter des couvertures en ville et d'autres des manteaux de laine de Bédouins — qui sont très chauds et confortables — les prisonniers n'étant vêtus que de shorts avec chemises-polo. Les officiers ont des dortoirs mieux équipés, chaque lit étant muni de literie et d'une moustiquaire.

L'Arabie, étant un pays pauvre, a très peu de ressources au point de vue alimentaire. C'est ainsi que la plupart des vivres consommés à Djeddah proviennent de l'Égypte ou de l'Inde. Aussi, le Gouvernement de l'Arabie séoudite a-t-il grand'peine à nourrir les prisonniers malgré tous ses efforts ; cependant, ceux-ci ont la priorité pour tout ce qui arrive à Djeddah. D'ailleurs, on n'enregistre aucune plainte en ce qui concerne la nourriture. Dans les deux îles les cuisines sont bien aménagées et les internés ont du bois à disposition en suffisance. Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge a pu juger, lors du lunch qu'il prit avec les prisonniers, que la cuisine ne donnait lieu à aucune critique.

L'eau également n'est pas facile à obtenir. Il n'y a pas d'eau douce dans la région de Djeddah et celle-ci doit être obtenue par l'ébullition et la condensation de l'eau de mer. On apporte l'eau aux internés en bateau et elle se trouve en quantité suffisante dans l'île, de grands réservoirs ayant été installés.

Chacun des internés a reçu du Gouvernement de l'Arabie séoudite des « shorts », une chemise, un maillot de coton, un caleçon de coton, un mouchoir, une paire de chaussettes, des sandales et un chapeau de paille. Ces vêtements suffisent aux internés pour la plus grande partie de l'année, étant donné le climat très chaud. Néanmoins, certaines journées d'hiver et spécialement pendant la nuit, ces vêtements sont insuffisants, les internés n'ayant qu'une couverture très légère et plusieurs d'entre eux aucune.

Il n'y a pas de cantine au camp, mais il y a possibilité pour les internés de se procurer tout ce dont ils ont besoin en vivres ; en effet, les chefs du camp peuvent se rendre très facilement en ville, plusieurs fois par semaine, et peuvent y faire tous les achats désirés par leurs camarades.

Pendant les premiers mois de leur séjour, les internés étaient tous autorisés à se rendre en ville, à tour de rôle, mais cette façon de faire a dû être supprimée.

Les conditions d'hygiène sont satisfaisantes, en dépit de la quantité peu abondante d'eau douce ; on a installé des douches primitives dans les deux îles. Les internés sont autorisés à prendre des bains de mer, tout en étant prudents à cause des requins qui abondent dans ces parages.

Dans chacune des deux îles a été aménagée une salle d'infirmerie comptant une dizaine de lits. Des membres du personnel sanitaire y sont affectés et trois médecins italiens donnent régulièrement leurs soins aux malades.

Missions du Comité international

D'une façon générale, les internés font excellente impression. Ils sont tous brunis par le soleil et paraissent bien nourris. Dans l'ensemble, l'état sanitaire moyen est très satisfaisant.

Il est vrai que beaucoup de prisonniers ont souffert l'été dernier de malaria et de dysenterie amibienne. Cependant il ne faut pas oublier que la plupart sont d'anciens coloniaux souffrant de maladies tropicales depuis de nombreuses années, maladies qui se réveillent lors des fortes chaleurs.

D'une façon générale, il n'y a réellement pas lieu de s'alarmer outre mesure de l'état sanitaire moyen. Tous les internés ont été vaccinés contre la variole depuis leur arrivée aux îles et la vaccination anti-typhoïdique est en cours et sera prochainement terminée. (Vaccin TAB envoyé par l'intermédiaire du Comité international).

La question des soins dentaires est difficile ; le dentiste de Djeddah n'est pas en mesure de donner tous les soins nécessaires aux internés, bien que ceux-ci soient autorisés à se rendre chez lui.

Les médicaments sont très rares en Arabie séoudite. Aussi, les internés ont-ils beaucoup apprécié les médicaments envoyés par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge et qui sont tous arrivés à Djeddah, provenant de Turquie et d'Égypte. Avec le concours des médecins italiens, le délégué du Comité établira une liste de tous les médicaments et produits nécessaires ne pouvant être trouvés en Arabie et qui pourront être expédiés d'Égypte.

Jusqu'à présent, les prisonniers ont été voués à l'inactivité la plus complète ; les îles n'ont pas une superficie considérable, il n'y pousse aucune végétation et il est difficile d'y travailler activement. Aussi, les internés se distraient-ils comme ils peuvent ; ils ont construit de nombreux meubles et des objets divers avec le maigre matériel mis à leur disposition ; ils pêchent des quantités considérables de poisson, enrichissant leur ordinaire (et ont aussi attrapé à la ligne plusieurs requins de trois mètres !), ils font du sport (natation, volley-ball, etc.), ont divers jeux à disposition (échecs, cartes, etc.).

La bibliothèque contient une centaine de volumes en italien qui ont été donnés aux internés par l'ex-légation italienne à Djeddah. Les journaux sont très rares.

L'objet le plus utile est le poste de radio, qui se trouve dans chaque île, avec hauts-parleurs et qui permet aux internés de rester en contact avec le monde entier. C'est ainsi qu'ils peuvent avoir des nouvelles de leurs familles tous les samedis soirs.

Dans chaque île, les internés ont construit un petit théâtre, où ils sont acteurs et spectateurs. Ils ont fabriqué un certain nombre d'instruments de musique et ont constitué un petit orchestre.

Il n'y a pas de service divin au camp, aucun prêtre ne se trouvant parmi les internés.

En conclusion, les internés civils et militaires italiens de Djeddah sont traités selon l'esprit de la Convention de Genève. Il faut reconnaître

Missions du Comité international

que le Gouvernement de l'Arabie séoudite fait de grands efforts pour améliorer le bien-être des internés et que ceci est d'autant plus remarquable que le pays est très pauvre et qu'il est très difficile pour la population civile de se procurer suffisamment d'eau, de légumes, de nourriture en général, de bois, etc.

D'une façon générale, les internés n'ont pas de plaintes très importantes à formuler, bien que la vie dans de telles conditions soit pénible pour des Européens.

Il est à souhaiter que le nouveau camp à l'intérieur du pays, dans lequel les prisonniers vont être prochainement transférés, présentera d'aussi bonnes conditions d'hygiène et d'alimentation que celles des deux camps situés dans les îles de Djeddah.

Camp de Djeddah (prisonniers de guerre allemands)

22 mars 1942

Les prisonniers de guerre allemands de Djeddah, au nombre de quelques dizaines, se trouvent en Arabie depuis avril 1941. Ils appartiennent tous à la marine marchande allemande, sauf quatre officiers qui font partie de la « Wehrmacht », et sont arrivés en Arabie de Massaouah en Erythrée.

Ces hommes sont internés dans une maison située à deux kilomètres environ de Djeddah. Il s'agit d'une grande villa indigène avec de nombreuses pièces donnant sur deux cours intérieures. La maison est propre, bien que très primitivement installée au début, comme le sont toutes les maisons indigènes. Les internés durent d'abord coucher sur des nattes disposées sur le sol, puis, après trois mois, on leur donna des matelas. Peu à peu ils fabriquèrent des lits avec des morceaux de bois et des cordes de tiges de palmes, et le Gouvernement leur procura des moustiquaires ; les internés possèdent tous des couvertures et sont actuellement installés de façon très satisfaisante. Ils disposent, en outre, d'une cuisine, d'un grand réfectoire, d'un local destiné à la toilette, d'une lessiverie et de deux grandes cours intérieures avec une fontaine.

Au sujet de la nourriture, les internés n'ont présenté aucune plainte. Au contraire, le Gouvernement de l'Arabie séoudite, malgré la pauvreté du pays, tout spécialement en fruit et en légumes, se donne beaucoup de peine pour traiter les internés comme des sujets européens, et les Allemands ont tout ce qui leur est nécessaire. Ils peuvent, en outre, acheter différentes choses en ville. Ils font eux-mêmes la cuisine à leur goût et se déclarent très satisfaits. Ils ont du combustible en quantité suffisante.

Comme le climat est très chaud, les internés n'ont pas besoin de beaucoup de vêtements. Ils possèdent des shorts et des pantalons, des chemises et des chaussures.

Le camp est très propre et son alimentation en eau douce est suffisante. Djeddah obtient de l'eau douce par évaporation et condensation de

Missions du Comité international

l'eau de mer ; cette opération rend le prix de l'eau très élevé. Les internés ont installé des douches primitives, les latrines sont propres et une latrine spéciale est réservée aux internés atteints de dysenterie.

Actuellement, les internés sont tous en bonne santé. Tant qu'une légation italienne existait à Djeddah, le médecin de cette légation venait régulièrement visiter les internés. Depuis lors, il n'y a plus de médecin qui vienne au camp et les malades sont envoyés à l'hôpital, ce qui pose une question délicate, car beaucoup d'internés ont besoin de soins dentaires et le seul dentiste de Djeddah demande des prix très élevés pour ses soins.

Le camp ne possède aucun livre allemand et les internés n'ont reçu que de rares magazines italiens, dont leur a fait cadeau le ministre d'Italie à Djeddah. Possédant quelques rares jeux de cartes, ils ont fabriqué eux-mêmes des jeux d'échecs, de dames, etc. Il n'a pas été possible de leur procurer des instruments de musique. En revanche, ils disposent d'un grand appareil de radio et sont autorisés à entendre les émissions de tous les pays ; de cette façon, il restent en contact avec le monde et c'est là leur principale distraction.

Aucun service divin n'a été organisé jusqu'ici ; les internés, d'ailleurs, ne semblent pas beaucoup y tenir.

Les internés ont reçu de l'argent une fois par l'Ambassade d'Italie (104 réaux par homme) et une fois par l'intermédiaire du Comité international (100 marks par homme). Une somme de fr. 175,— par homme devait arriver à Djeddah par l'intermédiaire du Comité international ; cette somme n'était pas encore parvenue lors de la visite du délégué du Comité.

En conclusion, les internés allemands sont traités de façon très satisfaisante par le Gouvernement de l'Arabie séoudite. Il est évident que les conditions de vie dans ce pays ne correspondent pas aux habitudes européennes, mais il est certain que le Gouvernement fait son possible pour rendre aux internés leur captivité supportable.

Visite de l'Hôpital de Djeddah, faite par le Dr P. Descoevdres

19 mars 1942

Le seul hôpital de la région se trouve à Djeddah même. Il s'agit d'un hôpital indigène, assez primitivement installé mais correspondant aux coutumes du pays. Il consiste en un bâtiment de béton contenant de grandes salles dallées mais envahies de mouches qui volent par nuées autour des malades. Les lits sont en fer, pourvus de matelas et de literie, cette dernière changée assez rarement.

Préparée à la mode indigène, la nourriture ne convient guère aux malades européens. Cependant, on leur donne la possibilité de recevoir de leur camp des mets déjà préparés et, de plus, ils peuvent faire acheter en ville divers aliments.

Missions du Comité international

L'eau est très rare à Djeddah. Elle doit être achetée très cher, aussi les conditions hygiéniques sont-elles un peu élémentaires, comme elles le sont pour la population civile. Les malades ont une cruche d'eau dans leur chambre, mais il n'y a évidemment ni baignoires, ni douches.

Les malades manquent quelque peu de distractions. Ils possèdent quelques rares livres provenant des camps allemands et italiens. Ils sont autorisés à sortir dans la localité quand ils le désirent et sans être accompagnés. De plus, les médecins italiens et les hommes de confiance italiens viennent assez régulièrement visiter l'hôpital.

Les malades reçoivent de temps à autre de l'argent du camp et, comme le délégué du Comité international leur distribuera prochainement des sommes provenant des gouvernements italien et allemand, il leur sera plus facile d'acheter les divers objets dont ils peuvent avoir besoin.

L'hôpital de Djeddah ne possède pas d'appareil à rayons X ; les deux seuls appareils se trouvant en Arabie sont à Ryad et à la Mecque et ne peuvent pas être mis à la disposition des internés. L'hôpital manque aussi d'appareils à pneumothorax.

Les médicaments sont rares et les internés seront toujours heureux d'en recevoir. Ils demandent en particulier des ampoules de calcium qui pourront être expédiées du Caire par le délégué du Comité international.

Australie

*Visites du groupe des camps d'internés civils de Loveday
(Australie du Sud),*

faites par M. G. Morel

Camp 9 ; Camp 10 ; Camp 14 ; (Allemands, Italiens, Japonais)

du 9 au 12 janvier 1942

Loveday n'est qu'un hameau comprenant deux ou trois maisons, situé à une distance de 8 km. de la prospère petite ville de Barmera. Les camps eux-mêmes se trouvent à 3 km. environ de Loveday, et à une distance de 3 à 4 km. l'un de l'autre, dans une contrée plate et sablonneuse, mais fertile. De vastes terrains incultes sont recouverts de buissons ; d'autres ont été transformés en magnifiques jardins fruitiers et en vignobles, produisant des vins très renommés et des fruits qui sont exportés dans d'autres Etats de l'Australie, en particulier des oranges, des pêches, des abricots et des nectarines.

Le groupe de Loveday, composé de trois camps, ne comprend que des hommes.

Toutes les installations sont de date récente ; certaines améliorations qui paraissent souhaitables seront effectuées aussi vite que possible.

Le traitement général est excellent et les rapports entre les internés, les officiers et hommes de la garnison sont cordiaux.

Missions du Comité international

Chaque dortoir a un « chef de baraque » qui y est responsable du bon ordre ; il n'y a ni police de camp (à l'exception de deux gardiens de nuit dans le camp 9) ni brigade du feu ; chaque dortoir dispose de seaux et de sacs de sable, ainsi que de robinets auxquels des tuyaux d'arrosage peuvent être fixés.

Comme dans les autres camps d'internement civil, ceux dont les moyens dépassent £ 5, doivent acheter eux-mêmes leurs vêtements ; quant aux indigents, ils les reçoivent gratuitement. La situation vestimentaire est donc satisfaisante.

La nourriture est excellente, abondante et de toute première qualité. Les internés, qui reçoivent les mêmes rations que les troupes de la garnison, cuisinent eux-mêmes et établissent des menus à leur convenance, échangeant certaines rations contre d'autres qui sont plus à leur goût, sous condition que les frais restent toujours dans les limites fixées. En plus des rations réglementaires, les internés reçoivent un choix de légumes (tomates, laitues, raves, concombres, melons, melons d'eau) provenant des jardins potagers qu'ils cultivent en dehors des camps. Une certaine quantité de légumes provient aussi de petits jardins potagers situés à l'intérieur de l'enceinte.

Les camps 9 et 10 possèdent chacun une cantine bien fournie, débitant de l'épicerie, des friandises, des cigarettes et du tabac, de la mercerie et d'autres menus articles de nécessité courante. La cantine du camp 14 B n'a pas encore été organisée d'une façon autonome, mais divers articles courants ont été mis à la disposition des internés.

L'état de santé est en général bon, quoique plusieurs internés et particulièrement les hommes âgés, souffrent des chaleurs d'été. La température moyenne est de 50° Fahrenheit en hiver et de 85° en été, mais elle s'est élevée à près de 120° au moment de la visite du délégué du Comité international.

L'état hygiénique des camps est satisfaisant : cuisines, dortoirs et lieux d'aisance sont inspectés tous les jours.

Conformément aux règlements, le travail nécessaire par le maintien en bon état du camp est obligatoire ; tout autre travail s'effectue à titre bénévole. La journée de travail est de six heures, le samedi après-midi et le dimanche étant considérés comme temps de repos.

Un grand jardin potager couvrant à peu près un hectare a été établi à proximité immédiate du camp 9 ; les internés cultivent aussi de petits jardins potagers dans l'enceinte des camps et ils sont également préposés à des travaux de coupe de bois pour satisfaire aux besoins des camps ; ayant à se rendre pour cela à 10 ou 15 km., ces travailleurs disposent de camions. Toutes ces besognes sont rétribuées, de même que certains travaux spécialisés effectués dans l'enceinte des camps ; au camp 9, 358 internés reçoivent actuellement la rémunération prévue pour des travaux accomplis, soit à l'intérieur de l'enceinte, soit en dehors. Dans le camp 10, la rémunération est versée à 158 internés pour des travaux spécialisés. Le camp 14 B est de date très récente

Missions du Comité international

(lors de la visite du délégué, les internés japonais ne s'y trouvaient que depuis quatre jours), et le travail rétribué devait être organisé dans un proche avenir.

Les camps possèdent des cuisiniers, des coiffeurs, des tailleurs et des cordonniers. Les internés s'occupent aussi de travaux manuels, tels que travaux de menuiserie, tissage d'écharpes de soie et de laine, filets pour la pêche, modèles en bois de navires et d'avions, tableaux en bois incrustés, etc.

L'octroi d'une rémunération de 1 shilling par jour pour le travail effectué par les internés (à l'exception des corvées ordinaires des camps) améliorera progressivement leur situation financière. Jusqu'à présent, seuls les internés italiens du camp 9 ont obtenu une assistance en argent : une somme de £ 497 leur a été remise récemment par l'intermédiaire du Consulat du Japon. Les bénéfices des cantines sont également réservés aux internés.

L'avoir personnel des internés est placé en compte-courant, dont ils disposent jusqu'à concurrence de 5 livres, sous réserve de l'agrément du commandant du camp. Pour les achats supérieurs à ce montant, l'approbation du commandant du district est nécessaire.

Les internés ont le droit d'expédier deux lettres par semaine sur papier spécial, à condition de ne pas les envoyer l'une et l'autre le même jour ; il est interdit d'envoyer des lettres par la poste aérienne ; l'envoi de télégrammes peut être autorisé, mais uniquement dans des cas de grande urgence. En revanche, il n'y a pas de restrictions pour la réception de lettres et de paquets.

Camp 9

Le camp comprend un millier d'Italiens et quelques Allemands de provenance locale, ainsi que l'équipage du navire italien « Romolo ». Les baraques sont en tôle galvanisée, munies de fenêtres, de couchettes disposées sur deux étages, et d'une literie comprenant un filet métallique, une paille et quatre couvertures ; il n'y a pas de draps de lits, ni de coussins, mais quelques hommes possèdent des matelas et de la literie.

Un hôpital de 120 lits occupe une baraque en tôle galvanisée, dont les murs sont calfeutrés. D'autres baraques abritent la cantine et la bibliothèque ; une autre encore sert d'atelier et une baraque demeure réservée à l'administration du camp et aux travaux manuels. Pour le moment, les internés célèbrent le culte dans l'un des réfectoires.

Le camp possède quatre professeurs italiens qui enseignent l'italien, l'anglais, le français, l'allemand et les mathématiques ; 17 internés se préparent aux examens de collège, et 3 suivent un cours d'études universitaires. Les autorités envisagent l'installation d'un cinéma.

Camp 10

Le camp comprend plusieurs centaines d'Allemands provenant du Royaume-Uni, de la Palestine, de Singapour et de l'Iran, ainsi que près

Protection des populations civiles

de deux cents Italiens venant du Royaume-Uni et de la Palestine. Les baraques, en tôle galvanisée, sont munies de fenêtres à vitres garnies de filets de protection contre les mouches ; des tentes sont aussi employées provisoirement.

Aucun cours n'a encore été organisé. Un terrain de sport se trouve à l'intérieur du camp, et un autre, hors de l'enceinte, sera aménagé sous peu. Un appareil de radio va être installé incessamment, avec des haut-parleurs dans chaque réfectoire. Les autorités envisagent aussi l'installation d'un cinéma.

Camp 14 B

De construction très récente, il comprend quatre secteurs dont l'un seulement est actuellement occupé par quelques dizaines d'internés japonais de provenance locale. Baraques en tôle galvanisée avec des fenêtres à vitres, éclairage électrique et filets de protection contre les mouches. Pour le moment, les internés dorment dans un des réfectoires, où ils disposent d'une paillasse et de quatre couvertures, sans lits. Une infirmerie de camp sera organisée dans chacun des secteurs A, B, C et D du camp 14. De plus, un nouvel hôpital de 160 lits, presque achevé, répondra à toutes les exigences de la science médicale. Cependant en attendant qu'il soit ouvert, les cas sérieux seront dirigés sur l'hôpital de Barmera et les cas opératoires sur l'hôpital d'Adélaïde. Une baraque pour les récréations et un atelier vont être construits. Les internés japonais ont obtenu l'échange de 50% de leur ration de viande contre la quantité correspondante de riz. Aucun cours n'a encore été organisé. Les hommes de confiance de cette section n'ont pas exprimé de désirs particuliers.

En résumé, l'impression est bonne. Toutefois, il faut tenir compte du fait que ces camps ont été établis tout récemment et que des améliorations seront apportées progressivement dans le délai le plus bref.

PROTECTION DES POPULATIONS CIVILES

Mesures de défense passive

Allemagne. — La Ligue de défense aérienne du Reich a publié récemment de nouvelles instructions relatives aux mesures qui doivent être prises à la campagne contre les bombardements incendiaires :

« ... Toutes les étables doivent être protégées contre les éclats de bombes ; lors de leur construction, on évitera autant que possible de ménager des ouvertures dans le plafond, parce